AMC REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N.º...2001 –433 DU 17 OCTOBRE 2001 Chargeant Monsieur Daniel TAWEMA, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation de l'intérim de Monsieur Pierre OSHO Ministre d'Etat, chargé de la Défense Nationale pour compter du 15 octobre 2001.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- VU la Loi n°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- VU la Proclamation le 3^{er} Avril 2001 par la Cours Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;
- VU le Décret n°2001-170 du 07 Mai 2001 portant composition du Gouvernement.

DECRETE

<u>Article 1^{er}</u>: Pour compter du 15 octobre 2001, Monsieur **Daniel TAWEMA**, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation est chargé de l'intérim du Ministre d'Etat, chargé de la Défense Nationale pendant l'absence de Monsieur **Pierre OSHO**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le. 17 octobre 2001

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CC 2 CES 2 HAAC 2 MDN-MISD 4 - SGG 4 AUTREES MINISTRES 21 DEPARTEMENTS 6 JORB 1